

SALAires



NEWSLETTER
Hiver
2025



Business Software
www.git.ch



Mise à jour "Hiver 2025" du logiciel Salaires

L'hiver approche à grand pas et il est donc temps d'installer la mise à jour hivernale du programme salaires.

Nous vous rappelons qu'il vaut mieux commencer à contrôler les salaires avant le paiement du mois de décembre afin de procéder à d'éventuelles corrections avant de transmettre les décomptes annuels.

Pour obtenir des totaux comparables entre le résumé annuel et les listes officielles des décomptes, penser à sortir vos listes une fois le bouclément effectué.

Concernant cette newsletter, elle va contenir surtout des informations pour la nouvelle année 2026 ainsi que des rappels de modifications récentes. En effet, après la mise en place de Swissdec 5.0 début janvier 2025, il est bien de rappeler certaines fonctionnalités.

L'année 2025 touche à sa fin..

Au nom de GIT et de tous ses collaborateurs, je tiens à vous remercier de votre confiance et vous présente mes meilleurs vœux. Je vous souhaite une nouvelle année remplie de joie, de bonheur, de réussite avec une excellente santé.

Frank Servais

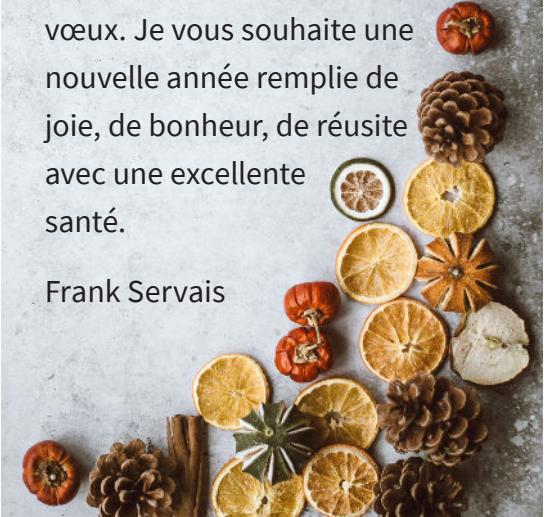


Table des MATIERES

Les nouveautés de cette

version

03 - 05

RAPPEL

06 - 08

SALAires, message de

l'équipe SAV

09

Notre service Support *****

basé à Genève

10

GIT-IT, votre infrastructure
informatique

11

Les nouveautés de cette version.



Montant minimum Genève

Le salaire minimum à Genève en 2026 passera à CHF 24.59 de l'heure

Ce qui donnera :

	40h hebdo	42h hebdo	45h hebdo
Payé sur 12 mois	4262.27	4475.38	4795.05
Payé sur 13 mois	3934.40	4131.12	4426.20

Pour d'autres calculs, vous pouvez consulter le site de l'Etat de Genève :

<https://www.ge.ch/document/exemples-application-du-salaire-minimum>

Changement de taux à Genève

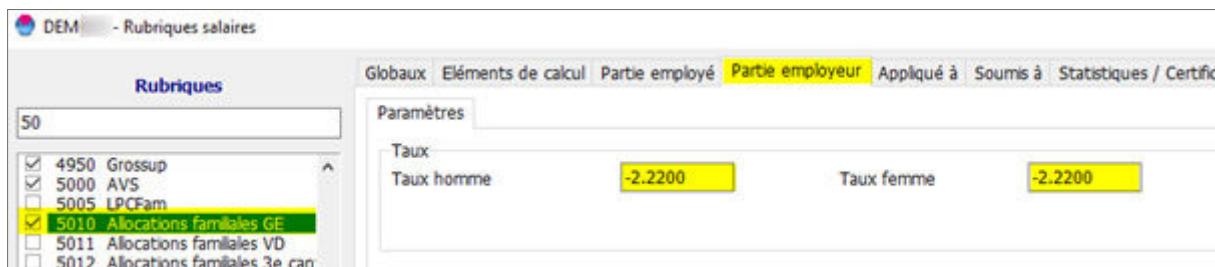
Les taux suivants ont été annoncés pour Genève en 2026 :

	Employé	Employeur
Amat	0.029	0.029
CAF	-----	2.22

Si vous faites le report de fin d'année **après** avoir effectué la mise à jour, les taux d'assurance maternité et de CAF changeront d'eux-mêmes.

Dans le cas où le report de fin d'année a été fait **avant** la mise à jour, il faudra modifier les taux à la main :

Dans le menu « Rubriques salaires », dans l'onglet « Partie employé » ou « Partie employeur » indiquer le taux selon la rubrique à traiter.



Les nouveautés de cette version.



Taux de télétravail

Dès janvier 2026, il faudra indiquer le taux de télétravail afin de préparer les données pour l'envoi de la déclaration pour les frontaliers début 2027.

Voir le lien de la FAQ : [« Comment gérer le télétravail pour les frontaliers »](#)

Nouvelle attestation chômage

À partir d'octobre 2025, de nouveaux formulaires sont utilisés dans le cadre de l'indemnité de chômage (IC).

Les nouveaux formulaires seront mis en place dans la version d'hiver 2025 de WinEurSalaires.

À partir de janvier 2026, les versions actuelles de ces formulaires ne pourront plus être prises en compte par les caisses de chômage.

Assurez-vous d'avoir la bonne version :

- Attestation de l'employeur : 10006f - 02-2025
- Attestation de gain intermédiaire : 10018f - 02-2025

Création d'un profil depuis un employé existant

Certains d'entre vous utilisez déjà la création de profils différents qui permettent de déterminer des types de profils spécifiques. Ainsi lors de la création de nouveaux employés, on pourra reprendre ces informations et automatiser une grande partie de la saisie d'un employé.

La nouveauté dans cette version, permet de créer des profils, sur la base de données contenues dans un employé.

Voir le lien de la FAQ : [« Comment créer des profils d'employés depuis la copie d'un employé »](#)

Les nouveautés de cette version.



Calcul des salaires

Depuis le calcul des salaires, il est possible d'accéder directement à la gestion des employés, en cliquant sur le bouton « Fiche employé ».

Ne pas oublier de cliquer sur le bouton « Reprendre les permanents », une fois la ou les modifications effectuées.

DEMO25 - Calcul d'un salaire - Août 2025

Code employé(e) :	BLANC	Martine BLANC	Date d'entrée :	01.04.2010	<input type="button" value="Fiche employé"/>
Date de naissance :	12.04.1968	Type de salaire :	Mensuel	Date de sortie :	
Canton d'imposition :		Heures moyennes :	173.33	Jours par mois :	
Code impôt à la source :	Non soumis				
Salaire de base :	CHF 15 000.00				
Taux d'occupation:	100.00%				
<input type="checkbox"/> Masquer les lignes de rubriques à zéro					
No rubrique	Nom rubrique	Part employé	Part patronale	Base nette	Base brute
1110	Nbre de jours non payés	0.00	0.00	0.00	0.00
1202	Nbre d'heures suppl. 125%	0.00	0.00	0.00	0.00
1204	Nbre d'heures suppl. 150%	0.00	0.00	0.00	0.00
1500	Nbre d'heures RHT/ITP	0.00	0.00	0.00	0.00
2000	Salaire de base	15 000.00	(15 000.00)	0.00	0.00
2110	Jours non payés	0.00	0.00	0.00	0.00
2202	Heures supplémentaires 125%	0.00	0.00	0.00	0.00
2204	Heures supplémentaires 150%	0.00	0.00	0.00	0.00
3102	Vacances payées (base jours)	0.00	0.00	0.00	0.00
3205	Indemnité accident	0.00	0.00	0.00	0.00
3210	Indemnité maladie	0.00	0.00	0.00	0.00
3290	Correction indem. journalières	0.00	0.00	0.00	0.00
3400	Treizième salaire	0.00	0.00	15 000.00	15 000.00
3420	Bonus	0.00	0.00	0.00	0.00
3700	Part privée voiture de service	360.00	(360.00)	0.00	0.00
4000	Déduction RHT/ITP	0.00	0.00	0.00	0.00
4020	Indemnité de chômage	0.00	0.00	0.00	0.00
4500	Rub Mée à une table	100.00	(100.00)	0.00	0.00
5000	AVS	(819.35)	(819.35)	15 460.00	15 460.00
5010	Allocations familiales GE	0.00	(347.85)	15 460.00	15 460.00
5020	Frais Adm. AVS	0.00	(30.90)	15 460.00	15 460.00
5030	Assurance maternité	(4.95)	(4.95)	15 460.00	15 460.00
5032	CPE	0.00	(10.80)	15 460.00	15 460.00
5034	FFPC	0.00	(12.65)	15 460.00	15 460.00
5040	Chômage	(135.85)	(135.85)	12 350.00	15 460.00
5200	Ass. accident prof.	0.00	(4.95)	12 350.00	15 460.00
5210	Ass. accident non prof.	0.00	(148.20)	12 350.00	15 460.00
5220	Ass. accident compl. s/ salaire LAA	(24.70)	(24.70)	12 350.00	15 460.00

Mettre tous les montants à zéro Ne pas proposer les employés inactifs

Aide-mémoire concernant les traitements de fin et début d'année

Comme chaque fin d'année, les traitements administratifs sont de retour.

Pour vous aider dans cette tâche, vous pouvez vous référer à la FAQ :

[Aide-mémoire fin/début d'année salaires](#)

Attestation-Quittance de l'impôt source sur Genève

Depuis janvier 2025, l'élaboration de la quittance d'impôts source à Genève a changé.

La quittance d'impôts source doit être imprimée ou envoyée par mail séparément et ne peut plus être intégrée au certificat de salaire.

Voir le lien de la FAQ : [Comment imprimer la quittance d'impôts source](#)

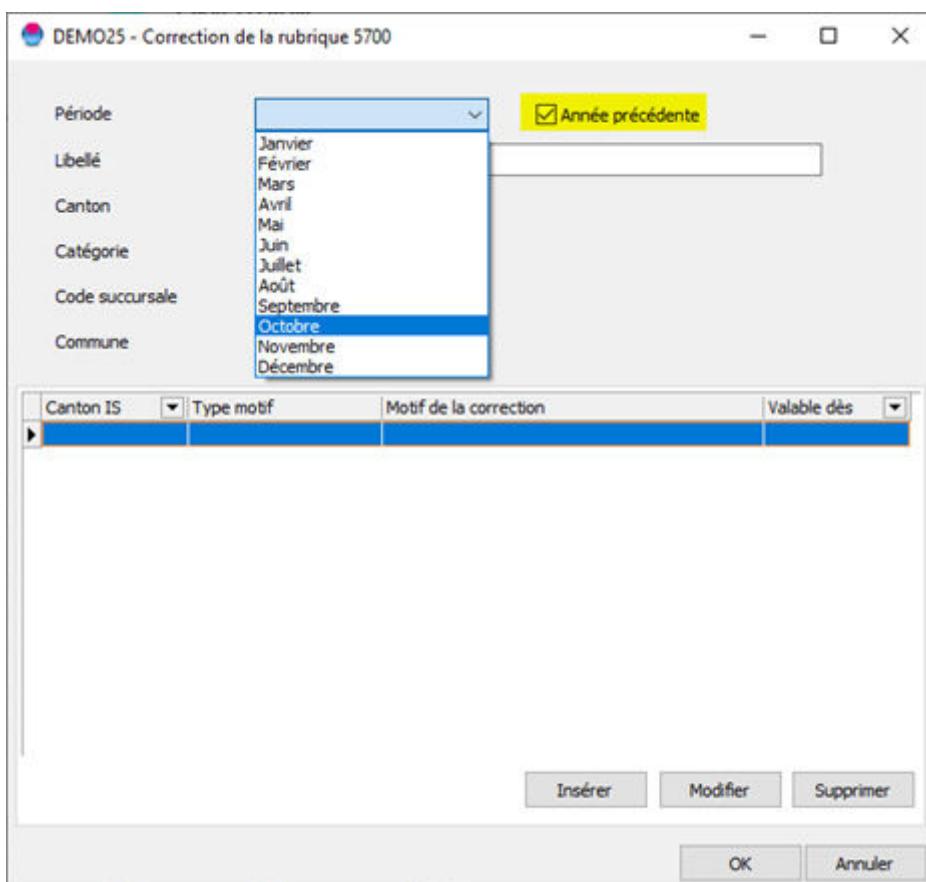
Réimpression d'un certificat de salaire

Lorsqu'un certificat de salaire est réédité, alors que des informations ont été modifiées, le programme va demander une confirmation à l'utilisateur pour savoir s'il faut « Rectifier » ou « Remplacer » le précédent certificat.

Voir le lien de la FAQ : [Rectifier ou Remplacer le certificat de salaire ?](#)

Correction impôt source sur l'année précédente

Depuis début 2025, il est possible d'effectuer des transactions correctives de l'impôt source sur des périodes concernant l'année précédente et ce, jusqu'au 31 mars de l'année en cours.



Pour plus d'informations, voir le lien de la FAQ : [Comment effectuer une transaction corrective d'impôts à la source](#)

Projection LPP pour annoncer les salaires

Depuis 2025, il est possible d'établir des projections annuelles en vue d'annoncer les revenus aux caisses de pension pour l'année en cours.

Les projection LPP peuvent se faire via Swissdec, pour les caisses prêtes à recevoir les déclarations, ou par papier.

<https://support.git-cloud.ch/fr/support/solutions/articles/69000874638-1-comment-annoncer-les-salaires-lpp>

Adaptation de l'âge de la retraite des femmes

L'âge de la retraite des femmes continue d'évoluer selon le calendrier suivant :

2026 : 64 ans et 6 mois

2027 : 64 ans et 9 mois

2028 : 65 ans

Ces notions sont intégrées « en dur » dans le programme. C'est lui qui va gérer le calcul des cotisations AVS, chômage, ...

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que l'élément décisif est la date anniversaire de la personne concernée et pas forcément le droit de l'année où elle sera à la retraite.

Exemple : une personne née en 1962 dont l'anniversaire tombe en septembre sera à la retraite à 64 ans et six mois en 2026.

Comme c'est la règle des 6 mois qui s'applique, elle sera donc à la retraite dès le 1er avril 2027. (Ce n'est pas la législation 2026 qui s'applique)

Message de l'équipe SAV des salaires

Nous vous rappelons les liens ci-dessous, qui vous permettront d'accéder directement : [à la FAQ des Salaires](#) pour vous aider dans certaines procédures, aux archives des Newsletters, ainsi qu'à la page d'[Accès à la téléassistance](#) pour se connecter lors de dépannage.

Durant les mois d'octobre et novembre, nous avons été ravis de vous accueillir aussi nombreux aux cours de préparation du bouclement, qui ont eu un grand succès.

En cette fin d'année, nous vous rappelons que les appels seront nombreux à notre standard. Nous ferons donc notre possible pour vous répondre dans les plus brefs délais, cependant nous vous invitons à consulter la FAQ salaires ou à nous décrire votre problème par mail, à l'adresse : sav@git.ch.

Bien entendu, la ligne de téléphone 022 309 39 77 sera comme toujours ouverte.

Nous profitons également de cette newsletter, pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2026.

Denise, Karine, Marlène et Véronique



Notre service Support **** basé à Genève

Accompagne ses
clients depuis
plus de 44 ans



SUPPORT

Notre service Support basé à Genève est accessible pour tous nos clients ayant un contrat de maintenance GOLD par téléphone ou E-mail (contrat GRANIT par email). Nos techniciens sont des experts et sauront répondre à vos questions et si besoin, transmettre votre problématique au service Développement afin que vous ayez un retour dans les meilleurs délais.

FAQ

Une fonctionnalité moins connue, un doute, une question : notre [FAQ](#) est accessible 24h/24 !

Très complète notamment pour WinEUR Salaires, elle peut vous permettre de trouver rapidement la réponse à votre question, sans passer par notre service Support.

La [FAQ WinEUR Salaires](#) traite de plus de 25 thèmes, notamment installation et mise à jour, 13ème salaire, assurance, fiches de paie, fin d'année, ...

**Accueil
téléphonique
ouvert du lundi
au vendredi,**

au +41 22 309 39 77

De 8h30 à 12h et de
14h à 17h.

sav@git.ch



Notre mission principale ? Faciliter votre infrastructure informatique.



GIT-IT SA, basée à Genève, est une société de services informatiques. Spécialisée dans tous types de prestations informatiques, telles que la maintenance, le support, l'infogérance (gestion) ou encore l'étude, nos experts vous accompagneront à simplifier votre informatique.

Nos compétences regroupent également la VoIP (téléphonie par internet) et la GED (Gestion Electronique des Documents) avec le logiciel M-Files.

Nos engagements ?

Interlocuteur unique pour tous types de demandes, réactivité, solutions sur mesure pour convenir à vos besoins et proactivité afin de garantir vos installations et les faire évoluer.

GIT-IT SA s'adresse aux entreprises comme aux particuliers !

Vous avez besoin d'un informaticien ?

Appelez-nous ! Nos techniciens sont à votre disposition pour vous aider !

+41 22 566 42 00 info@git-it.ch



Business Software
www.git.ch

Contact:

 VENTES info@git.ch

 VENTES +41 22 309 39 88

 www.git.ch

SUPPORT sav@git.ch

SUPPORT +41 22 309 39 77